

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 59 (1971)

**Heft:** 10

**Artikel:** Les élections à bâtons rompus ! : [1ère partie]

**Autor:** Chapuis-Bischof, Simone

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-272942>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES ÉLECTIONS à bâtons rompus!

Colère, déception, découragement, tristesse... tels furent probablement les sentiments des Vaudoises découvrant, mardi 2 novembre, lorsque les résultats ont été publiés, qu'il n'y aurait pas de Vaudoise à Berne. Certains membres d'associations féminines n'en ont pas décoléré pendant trois jours ! D'autres, qui s'étaient dépensées sans compter, furent désolées en constatant que les femmes ne seraient pas représentées dans les Conseils de la nation.

Il est évident que la partie est loin d'être gagnée et qu'il reste encore beau-coup à faire pour en arriver à ce respect de... l'être humain, de sa personnalité et de sa valeur propres (indépendamment de son sexe).

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'élu vaudoise ? Il est assez difficile de trouver des explications : il s'en présente plusieurs à l'esprit, plusieurs facteurs ont pesé sur les décisions des électeurs et des électrices.

## MOTS D'ORDRE D'ASSOCIATIONS FÉMININES ?

Si tel est normal que les associations féminines attirent l'attention de leurs membres et sympathisantes sur les candidatures féminines de différents partis, l'insistance qu'elles y mettent indispose dans la mesure où, parallèlement, se propagent sous le manteau des mots d'ordre visant à faire rayer les noms des hommes, au profit exclusif des noms féminins.

Nous citons un article que M. Max Syrig a fait paraître une dizaine de jours avant les élections, dans la « Tribune de Lausanne ». Les Associations féminines n'ont pas voulu répondre avant les élections ; elles craignaient qu'une riposte de leur part n'augmentât encore le tort fait aux candidates. M. Syrig a exprimé ouvertement les craintes (peut-être inconscientes) de nombreux hommes de ce canton : les places, jusqu'alors réservées aux seuls « privilégiés » allaient tomber aux mains de représentantes du sexe opposé ! « Elles allaient prendre la place de « candidats sortants ».

Il est faux de prétendre que les associations féminines aient propagé le mot d'ordre qu'on leur impute. Ce journaliste n'a pas lu attentivement leurs circulaires : celle du groupe de Montreux disait : « Souvenez-vous de ceux et celles qui ont travaillé pour nous dans les récentes campagnes et qui continueront à vous porter leur attention aux problèmes spécifiquement féminins ». Celle de Vevey : « L'espérance de notre association est de voir des candidats et des candidates valables élus aux Chambres... »

M. Syrig n'a pas assisté à la présentation des candidates de tous les partis : les noms de plusieurs candidats (hommes) ont été cités et rappelés : les noms de ceux qui avaient payé de leur personne, qui avaient soutenu l'ex-association pour le suffrage féminin, comme membre de cette association, comme membre de sa commission politique ou comme membre du comité d'action de la récente campagne (ces candidats ont tous été élus).

Le rédacteur de la « Tribune » n'a pas assisté aux séances de plusieurs groupes féminins (de paysannes, par exemple) où l'on expliquait aux femmes les mystères de la proportionnelle. Il n'a pas pu se rendre compte de l'impartialité prudente et de l'objectivité avec lesquelles les conférencier(s) donnaient ces explications.

Non, il n'y a pas eu de mot d'ordre général ; (sans doute est-il vraisemblable que quelques femmes aient murmuré à l'oreille d'une voisine, ce conseil de discrimination ; peut-être avaient-elles, en tant que scrutatrices, lors de précédentes élections, vu ces listes où tous les noms féminins étaient biffés !) L'échec de toutes les candidatures féminines aura prouvé à M. Syrig qu'il n'y a pas eu de « lobby féminin » dans notre canton !

De tels articles, comme celui d'un autre quotidien vaudois (qui dans un dialogue entre un homme et une femme, à propos des élections, se moque de l'ignorance crasse des femmes en matière d'instruction civique), de tels articles font incontestablement du tort aux femmes : ils sont négatifs. La moquerie, la satire, les insinuations méchantes n'ont jamais été les principes des éducateurs, ou les journaux ont en un certain sens, un rôle d'éducateur : ils sont là pour informer, pour former.

## MOTS D'ORDRE MASCULINS ?

L'une des candidates malchanceuses triait, le 31 octobre, au bureau électoral des listes à côté d'un scrutateur grugnon qui disait, chaque fois qu'il rencontrait un nom de candidat cumulé : « Heureusement que j'ai biffé toutes les femmes ». Une autre scrutatrice nous disait que, sur 50 listes d'un certain parti, le nom d'une certaine candidate était biffé 49 fois !

C'est une réaction masculine de « défense » assez fréquente. Et il est certain que les scrutateurs verront encore longtemps des listes où les noms féminins sont biffés énergiquement. (Sont-elles compensées par les listes blanches composées uniquement de noms féminins ? On me permettra d'en douter.)

Ce phénomène est inévitable, sinon normal. Mais ce qui paraît plus grave, c'est l'attitude d'hommes engagés dans des partis, certains d'entre eux candidats, suggérant à leurs fidèles la consigne de biffer certaines candidates (les plus dangereuses) et s'ils ne le disaient pas expressément, ils répétaient en insistant les erreurs commises par les candidates au cours de leur campagne : elles étaient trop féministes, elles manquaient d'expériences, elles étaient pleines de qualités secondaires, mais l'essentiel leur manquait...

Ces hommes reprochaient à leurs co-listières les allusions faites à leur candidature dans les circulaires d'associations féminines et trouvaient normal, par contre, qu'une société d'anciens étudiants recommande le cumul de candidats de leur société. Où est la différence ?

(Suite page 4)

## 10 conseillères nationales, 1 conseillère aux Etats

Lise GIRARDIN, rad., Genève, seule Suissesse à faire partie du Conseil des Etats.

Tilo FREY, rad., Neuchâtel.

Nelly WICKY, parti du travail, Genève.

Liselotte SPRENG, rad., Fribourg.

Gabrielle NANCHEM, soc., Valais.

Hedi LANG, soc., Zurich, comptable, membre de l'exécutif de Wetzikon.

Lilian RUCHENHAGEN-BRUNNER, soc., Zurich, docteur ès sciences économiques, membre de commissions fédérales.

Martha RIBI, rad., Zurich, licenciée ès sciences économiques, adjointe des services médicaux de la Ville de Zurich.

Elisabeth BLUNTSCHY-STEINER, dém.-chrét., Schwyz, docteur en droit, membre de la commission fédérale pour les questions de naturalisation.

Hanni THALMANN, dém.-chrét., St-Gall, docteur ès sciences économiques, directrice d'une école professionnelle.

Josi J. MEIER, dém.-chrét., Lucerne, licenciée en droit, a une étude d'avocat, membre de la commission fédérale pour la révision totale de la Constitution.

N. B. — Nous ne donnons pas de renseignements sur les candidates romandes, ceux-ci ayant paru dans notre numéro d'octobre.

à cause de la situation telle qu'elle se présentait dans leur parti. Plusieurs sont premières viennent ensuite, nous nous en réjouissons avec elles.

Relevons quelques résultats étonnantes : Schwyz et St-Gall, où le suffrage féminin n'a pas encore été introduit sur le plan cantonal, envoient chacun une femme à Berne, alors que Vaud, qui fut le premier canton suisse à accorder des droits civiques aux femmes, n'en a pas sorti une seule (voir

est rien. Genève, Schwyz, malgré sa situation particulière, et Neuchâtel ont bien plus de mérite. Voyez plutôt : Zurich, 35 sièges, 3 élues, soit le 8,3 %. St-Gall, 12 sièges, 1 élue, soit le 8,3 %. Lucerne, 9 sièges, 1 élue, soit le 11,1 %. Valais, 7 sièges, 1 élue, soit le 14,3 %. Fribourg, 6 sièges, 1 élue, soit le 16,6 %.

## SOMMAIRE

- Page 2: Des restaurants diététiques attrayants - Les réserves de ménage  
Page 3: Informations romandes  
Page 4: Dépenses raisonnées pour les fêtes  
Page 5: Service civil obligatoire ou volontaire ?  
Page 6: La paysanne et les élections - La cordonnière - Le courrier de la rédaction.

Signature :

P. S. — Prière d'utiliser cette formule aussi pour les abonnements-cadeaux.

Il n'est pas trop tôt pour songer à nos amies proches ou lointaines

auquelles « Femmes Suisses et le Mouvement féministe » apportera un

message mensuel qui leur donnera une idée d'ensemble de la vie féminine et féministe en Suisse.

Un abonnement à notre journal est UN CADEAU QUI DURE TOUTE L'ANNÉE.

Comme précédemment, trois abonnements offerts donnent droit à un

quatrième gratuit.

Veuillez nous renvoyer la formule suivante, dûment remplie, et nous

nous chargerons d'expédier le premier numéro, soit celui de Noël, en

indiquant le nom du donateur.

A découper et à renvoyer à l'administration du journal « Femmes Suisses », 19, avenue Louis-Aubert, 1206 Genève.

Veuillez envoyer de ma part le journal pendant l'année 1972 aux adresses suivantes :

1. ....

2. ....

3. ....

4. Abonnement gratuit (cet abonnement peut être justement celui du

donateur) :

Nom et adresse du donateur (prière d'écrire lisiblement) :

## A B O N N E M E N T - C A D E A U

Cette année à nouveau nous vous proposons les abonnements-cadeaux.

Il n'est pas trop tôt pour songer à nos amies proches ou lointaines

auquelles « Femmes Suisses et le Mouvement féministe » apportera un

message mensuel qui leur donnera une idée d'ensemble de la vie féminine et féministe en Suisse.

Un abonnement à notre journal est UN CADEAU QUI DURE TOUTE L'ANNÉE.

Comme précédemment, trois abonnements offerts donnent droit à un

quatrième gratuit.

Veuillez nous renvoyer la formule suivante, dûment remplie, et nous

nous chargerons d'expédier le premier numéro, soit celui de Noël, en

indiquant le nom du donateur.

A découper et à renvoyer à l'administration du journal « Femmes Suisses », 19, avenue Louis-Aubert, 1206 Genève.

Veuillez envoyer de ma part le journal pendant l'année 1972 aux adresses suivantes :

1. ....

2. ....

3. ....

4. Abonnement gratuit (cet abonnement peut être justement celui du

donateur) :

Nom et adresse du donateur (prière d'écrire lisiblement) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

&lt;p